

TURQUIE.

La dissimulation continue... Un deuxième chercheur d'Amnesty International est interdit du territoire

Index FI: EUR 44/66/95

Helmut Oberdiek, représentant d'Amnesty International de nationalité allemande, a été arrêté à Adana hier, mardi 6 juin 1995, alors qu'il effectuait des recherches pour l'Organisation.

Amnesty International a déclaré ce jour : « Nous assistons apparemment à une nouvelle tentative pour étouffer les sources d'information sur les violations des droits de l'homme commises en Turquie depuis deux ans. »

Il n'a pas été possible jusqu'ici d'établir un contact direct avec Helmut Oberdiek, mais, selon certaines sources, il a été emmené à l'aéroport Atatürk, à Istanbul, où il est actuellement retenu en attendant d'être expulsé vers l'Allemagne. Il n'a pas subi de mauvais traitements.

Helmut Oberdiek est expulsé au motif qu'il a été déclaré persona non grata en décembre 1994. Les autorités turques avaient été informées de son entrée dans le pays le 26 mai 1995, mais il semble qu'elles ne se soient "souvenues" que le 6 juin de la mesure d'interdiction du territoire dont il faisait l'objet.

Jonathan Sugden, chercheur au Secrétariat international de l'Organisation, s'était vu refuser l'entrée en Turquie, en septembre 1994. Les autorités n'avaient pas fourni de détails quant aux motifs de cette mesure, mais avaient affirmé que le chercheur était secrètement entré en contact avec des membres du Partiya Karkerên Kurdistan (PKK, Parti des travailleurs du Kurdistan), mouvement armé interdit. Amnesty International avait rejeté ces allégations comme étant infondées.

L'Organisation a exprimé à plusieurs reprises ces deux dernières années sa préoccupation à propos de la dissimulation des informations relatives aux violations des droits fondamentaux. Certains responsables de l'Association turque pour la défense des droits de l'homme ont reçu des menaces de mort et ont été victimes d'une campagne d'attentats à la bombe. D'autres ont fait l'objet de poursuites et ont été emprisonnés. Dix membres de l'association ont été assassinés. Les journaux appartenant à des Kurdes qui font état de la situation dans le sud-est du pays, où un conflit oppose depuis dix ans les forces de sécurité au PKK, font l'objet de harcèlements ou de saisies et sont contraints de fermer.

On assiste en Turquie à une recrudescence des violations des droits de l'homme. Le nombre de personnes "disparues" en garde à vue a doublé en 1994, atteignant le chiffre sans précédent de 55 au moins. On n'avait jamais recensé depuis 1982 autant de cas de mort en détention des suites de torture. Les prisonniers d'opinion sont aussi de plus en plus nombreux, alors que le gouvernement ture n'a toujours pas promulgué les réformes du Code pénal annoncées de longue date. Erzen Keskin, avocate et ancienne secrétaire de la section d'Istanbul de l'Association turque pour la défense des droits de l'homme, a commencé le 1^{er} juin à purger une peine de deux ans d'emprisonnement pour avoir rédigé un article publié dans la presse. C'est une prisonnière d'opinion.

Le gouvernement ture ne cesse de proclamer que la Turquie est un pays ouvert aux observateurs internationaux, tout en pratiquant l'intimidation et en entravant les sources d'information. Les autorités ont déclaré à plusieurs reprises, après avoir refusé en septembre 1994 l'entrée en Turquie à un chercheur de l'Organisation, que l'interdiction ne s'appliquait pas à Amnesty International en tant qu'organisation, mais seulement à ce chercheur. Le fait qu'un deuxième représentant d'Amnesty International soit maintenant expulsé donne à penser que les autorités refusent purement et

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 103/95
Index FI: NWS 11/103/95

simplement à l'Organisation l'accès au territoire ture. Amnesty International proteste vigoureusement contre cette mesure auprès du gouvernement ture et elle informera les organisations intergouvernementales de cette évolution inquiétante l

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions francophones d'Amnesty International - ÉFPI -